

DECRET N° 86-553 du 29 Décembre 1986

portant nomination des Membres et du Président
du Conseil d'Administration du Centre National
des Bureaux de Fret (C N B F).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU la Loi N° 82-008 du 30 Décembre 1982 régissant les rapports entre l'Etat les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
- VU le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 84-479 du 17 Décembre 1984 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Equipement et des Transports ;
- VU le décret N° 86-495 du 28 Novembre 1986 portant approbation des Statuts du Centre National des Bureaux de Fret (C.N.B.F) ;
- VU le décret N° 86-319 du 14 Août 1986 fixant le montant des jetons de présence à verser aux membres des Conseils d'Administration des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- SUR Proposition conjointe du Ministre de la Justice, chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques et du Ministre de l'Equipement et des Transports ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 17 Décembre 1986,

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont nommées Membres du Conseil d'Administration du Centre National des Bureaux de Fret, les personnes ci-après désignées :

- Joseph Innocent GANDAHO, Administrateur des Affaires Maritimes, Secrétaire Général du Conseil National des Chargeurs du Bénin (C.N.C.B),
- Florentin MITO-BABA, Ingénieur Principal des Travaux Publics, Directeur des des Transports Terrestres ;

.../...

- Frédéric HEDIBLE, Analyste de Projet, Economiste de Développement, Chef Service Aide Bilatérale à la Direction de la Coopération des Aides Extérieures -Représentant du Ministre Chargé du Plan et de la Statistique ;
- Sossou ALLAGBE, Inspecteur du Travail, Chef de Service du Travail Représentant du Ministre Chargé du Travail ;
- Mouftaou YESSOUFOU, Administrateur Civil, Chef du Service des Affaires Administratives -Représentant du Ministre Chargé des Finances ;
- Djibril BAWA, Administrateur des Transports, Directeur Commercial de la Société Nationale de Transit et de Consignation -Représentant des Sociétés de Transit ;
- Bruno HOUNDOLO, Inspecteur des Impôts, Directeur Commercial -Représentant du Directeur du Port Autonome de Cotonou.
- Michel Lolo CHIDIAC, Secrétaire Général de l'Union Nationale des Transporteurs du Bénin -Représentant des Transporteurs Privés ;
- Salifou KOUMA, Agent d'Administration, Responsable de l'Antenne du Centre National des Bureaux de Fret/PAC ;
- Sylvestre FRANCISCO, Administrateur Civil, Responsable du Bureau Régional de l'Atlantique /CNBF et
- Mouftaou FATOKE, Administrateur Civil, Expert Comptable, Chef Comptable du Centre National des Bureaux de Fret, Représentants du Syndicat ;
- Olivier EZIN, Agent de Transit et
- Oscar ATINDEHOU, Agent de Transit, Représentants du Comité de Défense de la Révolution.

Article 2.- Le Camarade Joseph Innocent GANDAHO, Représentant le Conseil National des Chargeurs du Bénin, est nommé Président du Conseil d'Administration.

Article 3.- Sauf indications expresses et contraires des organismes mandants, les successeurs des Administrateurs sus-désignés dans leurs fonctions antérieures les remplacent automatiquement au sein du présent Conseil. Un acte subséquent sera pris pour régularisation.

Article 4.- Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature, et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 29 Décembre 1986

par le Président de la R publique,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,



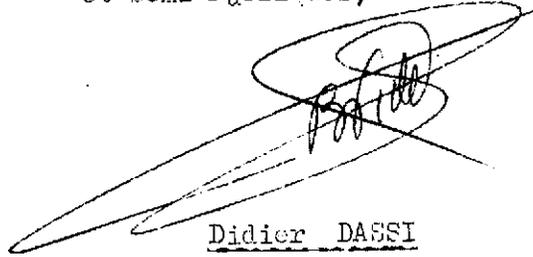
Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Equipeement
et des Transports,



Girigissou GADO

Le Ministre de la Justice, Chargé de
l'Inspection des Entreprises Publiques
et Semi-Publiques,



Didier DASSI

Ampliatiions : PR 6 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 2 PPC 2 SGCEN 4 MJIEPSP 4
Autres Ministères 14 DPE-INSAL 4 BCP 2 UNB-PAWJEP 2 GDE-CHANG. 2 ONEPI 2
IGE ET SES SECTIONS 6 BN-DAN 4 CNBF 4 CCIB 2 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 10
INTERESSES 13 JORPB 1.-